Gilles Corminboeuf
Universités de Neuchâtel et Fribourg (Suisse)
gilles.corminboeuf@unine.ch

# Quand les « subordonnées » ne sont pas des « topiques »

On considère généralement comme acquis depuis Haiman [1978] que « Conditionals are topics », mais le français, comme d'autres langues, dispose de procédés variés pour focaliser les segments *si P*. Dans une perspective typologique, Haiman observe des convergences formelles entre les conditionnelles et les topiques. Les trois arguments centraux de l'auteur sont les suivants : (i) dans certaines langues, une particule homonyme marque à la fois les topiques et les conditionnelles : « Conditional clauses and topics are marked identically in a number of unrelated languages » [*ibid*., 564] ; (ii) d'un point de vue iconique, topiques et conditionnelles sont généralement des constituants frontaux ; (iii) les définitions ambiantes des topiques et des conditionnelles permettent de les associer à ce qui est de l'ordre du 'donné'. L'assimilation entre protase conditionnelle et fonction de topique est discutée, voire contestée, par de nombreux spécialistes, entre autres Ford & Thompson [1986], Comrie [1986], Akatsuka, [1986], Sweetser [1990] et Charolles [2003].

Ce papier est consacré à l'analyse des différents moyens *syntaxiques* dont dispose le français pour focaliser les circonstants en *si*. J'analyse *trois classes de faits* apparemment très différentes, mais qui ont partie liée avec la promotion informationnelle de *si P* dans des constructions en *si P, Q* et *Q si P* :

(i) des *si P* placés dans le champ d'un opérateur ou dans un dispositif (§ 1.) ;
(ii) des *si P* en contexte d'enchâssement (§ 2.) ;
(iii) des *si P* 'orphelins' de leur terme Q (§ 3.).

Les *si P* enchâssés (§ 2.) seront étudiés essentiellement parce qu'ils révèlent des contraintes spécifiques. La capacité à être enchâssé est plus une condition pour être focalisé qu'un moyen de l'être. Les contextes d'enchâssement me permettront également de clarifier la question de la position de *si P*, de son statut syntaxique et de son détachement par rapport à Q[1].

Bien que je n'introduise pas les principes d'un modèle informationnel en particulier, ma conception de l'opposition entre *topique* et *focus* est largement inspirée (mais adaptée librement) de la distinction de Kronning [1996 : 45sq] entre *substrat* et *foyer*. Je définis le focus comme l'information présentée comme nouvelle et pertinente à un moment donné du discours ; morpho-syntaxiquement, le focus est le segment qui est placé sous la portée des opérateurs propositionnels ou qui entre dans des dispositifs comme le clivage. J'assigne le statut de topique aux segments positionnés hors focus.

Mon corpus est constitué de données orales (transcriptions radiophoniques ou télévisuelles), d'exemples écrits issus de la presse écrite, d'œuvres littéraires diverses (classiques et contemporaines), de discours scientifiques, de la banque de données *Frantext*, du web et du teletext[2].

[1] Je laisserai de côté le rôle de la prosodie dans le marquage de la structure informationnelle. Le placement de *si P* sous intonème conclusif peut être un moyen de réaliser une focalisation : « Le morphème intonatif conclusif CC est l'opérateur de rhématisation. […] Le rhème est constitué des éléments syntaxiques qui demeurent devant le morphème intonatif conclusif majeur CC » [Rossi, 1999 : 115]. De Cornulier [1985 : 79] souligne qu'un accent d'insistance sur le relateur *si* peut opérer un marquage focal : *On ira au cinéma* si *on ne va pas à la plage*.
[2] Il s'agit du corpus qui est à la base de Corminboeuf [à paraître, a].

## 1. LES OPERATEURS FOCALISANTS

Dans cette partie initiale, j'exposerai deux classes de moyens pour focaliser *si P* : placer le constituant à l'intérieur d'un « dispositif » (§ 1.1.) ou dans le champ d'un opérateur (§ 1.2. et § 1.3.).

### 1.1. Insérer *si P* dans un dispositif

Le clivage (1) et le pseudo-clivage (2) permettent de focaliser l'élément *si P* :

(1) (a) On ira *si* je veux, gueula la mère, c'est *si* je le veux seulement qu'on ira ! […] C'est *si* je meurs seulement qu'il me regardera. [Duras, *Un barrage contre le Pacifique*]
(b) C'est surtout *si* les Etats-Unis ne sont pas représentés à Genève qu'ils prennent des risques. [Mendès-France < Frantext]

(2) là où ç'aurait été intéressant c'est *s'ils* nous avaient dit au début qu'il fallait lire le journal en continu [oral < Roubaud]

Les clivées de Duras (1a) font figure de rareté, tout comme les tours du type *c'est si je le veux qu'on ira*. En français, le clivage de *si P* s'accompagne presque systématiquement d'un adverbe qui précède *si*, comme *surtout* (1b), *seulement* ou *uniquement* ; dans (1a), l'adverbe *seulement* est placé après le syntagme verbal. La construction la mieux attestée serait donc *c'est seulement si je le veux qu'on ira*. Le clivage de *si P* sans l'intercalation d'un de ces adverbes est très peu représenté en français[3]. Dans (2), l'élément *si P* entre dans un dispositif pseudo-clivé. Celui-ci n'est réputé compatible qu'avec les interrogatives indirectes totales [Delaveau, 1980]. Pourtant, dans (2), il est plus plausible de considérer que *si P* est un circonstant. Il est en effet difficile d'insérer une disjonction comme *ou pas*, alors qu'une commutation de *si* avec un autre introducteur de circonstant comme *au cas où* est réalisable. On notera que le dispositif pseudo-clivé ne réclame pas la présence d'un adverbe restrictif ou scalaire, comme c'est le cas pour le clivage.

### 1.2. Insérer *si P* dans le champ d'un opérateur

La restriction et la négation sont des opérateurs qui ont le focus sous leur portée.

#### *1.2.1. La restriction*

Dans (3) et (4), l'élément *si P* est placé dans le champ d'un opérateur restrictif :

(3) La contrainte pragmatique s'appliquant à l'usage mathématique impose alors qu'on ne peut, dans un discours mathématique, présenter X comme argument pour Y que *si* X implique Y. [discours scientifique]

(4) *Si* l'on adopte le point de vue que la description historique d'une personne et de son œuvre n'a d'intérêt que *s'il* a contribué à l'avancement de la science, alors toute cette étude sur Forsskal n'a pas grande valeur… [Hansen, *La mort en Arabie*]

Dans (4), la subordonnée est stratifiée : l'élément *si P* antéposé contient lui-même un constituant *si P* positionné dans le champ de la restriction *n(e) … que*. Le second terme *si P* (*s'il a contribué*…) occupe une zone focale à l'intérieur de la cadrative détachée (*Si l'on adopte*…) qui a une fonction de topique.

[3] Une recherche sur *Frantext* et sur le web a confirmé la chose.

### *1.2.2. La négation*

Dans (5), les parenthèses angulaires délimitent l'opérande de la négation. Le focus est situé à l'intérieur de cet opérande :

(5) Bon, je dirai un mot à Bernard en passant, sans insister. Sans grand effet, je pense. Mais il est trop malin pour ne pas <surveiller sa conduite, *si* elle compromet son prestige dans la maison>. [Mercanton, *L'été des Sept-Dormants*]

Les termes *si P* des exemples (3) à (5) sont positionnés à droite du verbe recteur, mais sont intégrés (et non détachés) ; à l'oral, le liage peut se réaliser au moyen de la prosodie. Dans (5), la négation réalise une intégration syntaxique de *si P* à l'intérieur du prédicat de Q : la syntaxe rend en quelque sorte la présence de la virgule non pertinente.
L'exemple (6) présente un contraste de focus articulé par le connecteur *mais*, le second élément *si P* étant placé dans le champ de la négation :

(6) – Mais enfin, tu sais bien que je ne peux pas aller raconter des histoires pareilles à des cognes, quoi ! On serait tous dans le coup.
– *Si* tu racontes tout, oui, mais pas *si* tu te contentes de les avertir.
– Mais tu les connais pas, je te dis ; si tu avais vu la tête de Ferdinand Magnin quand il est sorti de leurs pattes, […] [Clavel < Frantext]

Dans la seconde réplique de (6), le constituant *si P* (*si tu racontes tout / si tu te contentes de les avertir*) est deux fois successivement présenté comme contenant le focus.
Söhrman [2002 : 201] observe dans un corpus d'espagnol écrit que la négation affecte P dans 13% des cas lorsque *si P* est antéposé et dans 26% lorsque *si P* est placé à droite, ce qui tendrait à démontrer une affinité entre la position droite et le caractère focalisé. Resterait cependant à savoir si ces éléments *si P* sont intégrés ou détachés, ce qui constitue un aspect central dans ma perspective[4]. Diessel [2005 : 462] cite l'exemple suivant : *(31) The sentence can* only *be assigned the right thruth condition, or alternatively be given the correct semantic representation,* if *the grammatical signifiance of 'and' is taken into account*. L'auteur donne ce commentaire : « In example (31), for instance, it is the scalar particle *only* that indicates the occurrence of the following *if*-clause […] ». Ce qui m'intéresse dans cet exemple, c'est que d'une part *if P* est placé dans le champ de *only* ; un tel cas de figure relève bien de ce § 1.2. D'autre part, l'opérateur *only* projette l'apparition de son opérande[5].

## 1.3. Placer le constituant *si P* en position frontale et dans le champ de l'adverbe *seulement*

Soit les exemples (7) et (8) :

(7) Les sportifs doivent-ils y manifester leur attachement aux droits de l'homme ?
– *Si et seulement si* le mouvement olympique l'accepte, je suis d'accord pour que tous les sportifs portent le même badge. [presse écrite, à propos des JO de Pékin]

(8) Adopte donc nos coupures. *Seulement si* nous avons laissé des répétitions, corrige-les. [Flaubert < Frantext]

---

[4] Dans l'étude de Söhrman, les exemples sont des deux types.

[5] Un exemple du même type en français : *En tant que société globale, nous pouvons uniquement avoir du succès* si *nous tirons tous sur la même corde et* si *nous fonctionnons en équipe*. [web]

Ces exemples – semble-t-il rarissimes en français – vont clairement à l'encontre des conclusions de Haiman et de toute hypothèse fonctionnaliste qui postulerait un rapport obligé entre le focus et le dernier terme d'un énoncé : le constituant *si P* de (7) et (8) est en position frontale et il exprime pourtant un focus[6]. A propos d'exemples de ce type en espagnol, Montolío-Durán [1999 : 3705] soutient que c'est cette fonction de focus qui expliquerait l'impossibilité d'introduire la particule *alors* à l'initiale de l'élément Q. Montolío-Durán donne cet exemple : *Sólo si hace sol, iré a la playa* (≅ *Seulement s'il fait beau, j'irai à la plage*) et Dancygier & Sweetser [2006 : 225] celui-ci en anglais : *Only if you pay me $20 will I mow the lawn* (≅ *Seulement si tu me paies $20 je tondrai la pelouse*). Verstraete [2004 : 834] mentionne cet énoncé attesté, avec un *when* sous la portée de l'adverbe scalaire *especially* : *Especially when I speak in public I must show that I love all my sheep, like a good shepherd* (≅ *Surtout quand je parle en public je dois montrer que j'aime tous mes moutons, comme un bon berger*). Ces constructions sont peut-être plus communes en anglais et en espagnol qu'en français.

La singularité des tours (7) et (8) est probablement liée au fonctionnement tout à fait particulier de *seulement* en français. D'autres circonstants – introduits par *parce que* dans (9) et *pour* dans (10) – présentent en effet les mêmes caractéristiques :

(9) GEORGES : […] Ne m'abandonnez pas. L'électricité se rallume.
MARIE : Mon Dieu ! Je reprends vie. *Seulement parce que* l'électricité se rallume, je reprends vie. [Montherlant < Frantext]

(10) HELENE ET FAUST : Arrête, arrête, pour l'amour de tes parents, tes désirs sans bornes ! Sois tranquille, suis l'usage de tous !
EUPHORION : *Seulement pour* vous plaire, je m'arrêterai. [Nerval < Frantext]

Dans les dialogues (9) et (10), le statut topical des éléments <*je reprends vie*> et <*je m'arrêterai*> est manifeste.

Je postulerai que les exemples (7) à (10) ne sont pas des cas d'antéposition du circonstant, mais des cas de *postposition* du terme régissant (Q). De mon point de vue, c'est très différent : dans (7) à (10), les modalités affectent le terme frontal, contrairement à ce qu'on observe dans les cas d'antéposition d'un complément. Ce phénomène fait penser à l'opération de « postfixation » observable en particulier à l'oral [Blanche-Benveniste & *al.*, 1991 : 166][7]. Ces circonstants ont donc un statut intraprédicatif, comme les exemples (3) à (6).

Le point commun des exemples (1) à (8) présentés *supra* est que l'élément *si P* est intégré dans un dispositif ou placé dans le champ d'un opérateur – deux procédés focalisants. La portée de la négation ou de la restriction s'accompagne très souvent d'une intégration de *si P* à droite de Q, comme dans (3) à (5) – une position marquée pour les éléments *si P*.

Il existe de nombreux cas de *si P* placés à droite du terme Q, mais qui sont détachés (= postposés)[8]. Dans ce scénario très différent de (3) à (5), *si P* exprime un topique :

---

[6] Cf. Lacheret [2003] pour la situation symétrique des cas (7) et (8) : l'auteur analyse des exemples de circonstants positionnés en fin d'énoncé qui endossent une valeur de topique (sous une intonation « parenthétique »). Il serait intéressant d'avoir à disposition des faits oraux du genre (7) et (8) pour voir la façon dont est intonée la seconde partie de la structure. On pourrait peut-être attester deux schémas intonatifs distincts (intuitivement, il semble que l'on puisse lire les exemples 7 et 8 de deux façons différentes).

[7] En empruntant la terminologie de Blanche-Benveniste & *al.* [1991], je dirai que dans ce cas *si P* est intégré au « noyau ».

[8] Ford & Thompson [1986 : 367-368] présentent des exemples où le terme *if P* postposé reprend une information du contexte proche, ce qui dé-focalise clairement *if P*. Rousseau [1993 : 258] parle de « thème postposé » pour les exemples de type *Q, si P*. Schiffrin [1992 : 193] sur l'anglais et Söhrman [2002] sur l'espagnol observent que les postposées en *si* peuvent endosser une fonction de topique ou de focus. Montolío-Durán [1996 : 337sq]

(11) c'est une fille pas vraiment pétillante d'intelligence *si* tu vois ce que je veux dire [oral < Authier-Revuz]
(12) Je suis au bureau 305, *si* t'as pas de clé. [billet affiché sur une porte]

Les éléments *si P* de (11) et (12) ont un statut syntaxique différent des *si P* de (3) à (5) ; j'y reviendrai. Ils n'ont pas le même comportement dans les cas d'enchâssement.

## 2. CONTRAINTES SUR LA POSITION DE *SI P* ET CONTEXTES D'ENCHÂSSEMENT

Le critère que j'ai isolé dans le § 1. est la capacité des *si P* focalisés à répondre positivement à la portée d'un opérateur (ou à l'insertion dans un dispositif). Cette propriété fait que *si P* se comporte comme un élément intégré au prédicat. Cependant, tous les termes *si P* ne sont pas susceptibles de réagir positivement au clivage ou à la portée d'un opérateur. Les clauses méta-énonciatives comme *si tu as soif* dans *si tu as soif il y a de la bière dans le frigo* sont difficilement focalisables : *?c'est si tu as soif qu'il y a de la bière au frigo* / *?il y a de la bière au frigo seulement si tu as soif*. Les exemples (11) et (12) relèvent de cette classe. En fait, seuls les circonstants entrent dans des positions de focus, alors que les *si P* incidents à l'énonciation sont exclus dans ces positions [Corminboeuf, 2008 ; à paraître a, b].
Dans ce § 2., j'utiliserai la propriété d'enchâssement comme un test révélant un certain nombre de contraintes liées à la stratification informationnelle. D'abord, il y a une observation tendancielle de Ford & Thompson [1986 : 359] sur l'anglais que mon corpus vient confirmer : « When a conditional clause occurs within a nominalization, an infinitive, or a relative clause, there is a tendency for it to occur in final position ». En effet, les structurations *Q si P* sont très bien représentées dans les enchâssements, ce qui tend à montrer que la position de *si P* est sensible à un contexte comme celui-ci.
Avant d'étudier ces contextes d'enchâssement (§ 2.3.), je débuterai ce § 2. par deux contraintes qui ne sont peut-être pas fatalement liées à des impératifs de stratification informationnelle (§ 2.1. et § 2.2.). Mais comme ces aspects entrent également en ligne de compte dans le positionnement de *si P*, il me paraît important de leur faire un sort.

### 2.1. Une contrainte de longueur

La longueur respective des propositions peut expliquer la position de *si P* à l'intérieur d'une *que*-P :

(13) Très grossièrement (nous y reviendrons plus bas), on peut dire qu'un récit est un récit de fiction *si* ce discours représente des individus agissant sur des objets dans des situations, alors que le locuteur croit que ces individus, ces objets et ces situations n'existent pas ou n'existent pas tels qu'il les décrit. [discours scientifique]
(14) Et alors, je pensais que, *si* j'osais prendre l'avion pour l'Egypte, je pourrais visiter les grands monuments que j'adore depuis longtemps. [Giacometti, *Ecrits*]

L'exemple (13) contient un terme P « à rallonge » qui comporte nettement plus de syllabes que Q. En plus, il s'agit d'une définition : logiquement, le terme défini précède sa définition.

---

analyse les rendements en espagnol de la postposition du terme *si P*, en distinguant les cas où *si P* est incorporé ou non incorporé dans le même contour intonatif que Q.

Dans (14), c'est la proposition Q qui est nettement plus longue que *si P* ; le terme *si P* est antéposé à l'intérieur de l'enchâssement.
Ford & Thompson [1986 : 361, 367] soulignent, en anglais, cette « tendency of writers to avoid initial dependent clauses which are disproportionately long with respect to their associated main clauses ». L'une des stratégies de linéarisation établie par Berrendonner [1987] – dans une étude consacrée aux compléments régimes – est de placer les compléments courts avant les longs. Dans mes exemples, la proposition courte est ordinairement positionnée avant la proposition longue, au sein de l'enchâssement.

### 2.2. La portée du cadre *si P*

Par le biais du détachement, deux séquençages distincts de la structure argumentale de (15) peuvent être observés :

(15) Les cafetiers alémaniques craignent <de se retrouver dans les chiffres rouges *s'ils* n'augmentent pas le prix de la tasse de café>. [web]

Ce qui est en jeu ici, c'est l'expansion de l'opérande *y* dans *craindre*(*yx*). Dans (15), l'opérande est marqué par les parenthèses angulaires : la condition n'affecte que <de se retrouver dans les chiffres rouges>.
Avec *si P* antéposé, l'opérande se voit restreint au syntagme prépositionnel et le procès *craindre*(*yx*) est entièrement inclus dans un espace fictif :

(15') *S'ils* n'augmentent pas le prix de la tasse de café, les cafetiers alémaniques craignent <de se retrouver dans les chiffres rouges>. [ex. modifié]

Le détachement a une incidence sur la portée du cadre *si P*, puisque dans (15') c'est la crainte qui est mise sous condition.
Les exemples d'enchâssement montrent que la portée locale ou globale de *si P* joue un rôle dans l'ordonnancement des constituants.

### 2.3. Une contrainte d'enchâssement

Dans ce § 2.3., je fais l'hypothèse que *si P*, pour être focalisé, doit répondre négativement à une extraposition hors de l'enchâssement. Quand *si P* peut sortir de l'enchâssement, il n'est pas focalisé.

#### *2.3.1. Format [V que {Q si P}]$_{SV}$*

2.3.1.1. L'élément *si P* est non antéposable, même au sein de l'enchâssement

Dans (16), une antéposition de *si P* est exclue :

(16) Quand on se porte bien, on admire comment on pourrait faire *si* on était malade ; quand on l'est, on prend médecine gaiement : le mal y résout. On n'a plus les passions et les désirs de divertissements et de promenades, que la santé donnait […] [Pascal < Achard-Bayle]
(16') ? On admire comment, *si* on était malade on pourrait faire. [ex. modifié] ➞ *antéposition à l'intérieur de l'enchâssement*
(16'') ? *Si* on était malade, on admire comment on pourrait faire. [ex. modifié] ➞ *antéposition en dehors de l'enchâssement*

Certes, une circonstancielle cadrative extraposée en *quand* occupe déjà la position frontale, ce qui rend peu praticable une seconde antéposition. Mais même sans la *quand-P*, il est pour ainsi dire impossible d'antéposer le constituant *si P*. En effet, le déplacement du circonstant, qui se comporte ici comme un complément valenciel, entraînerait un emploi absolu du verbe régissant (*pourrait faire*). Même à l'intérieur de l'enchâssement, l'antéposition paraît bloquée (cf. 16'). L'élément *si P* est clairement intégré dans le prédicat du terme Q (cf. § 1., *supra*).

2.3.1.2. L'élément *si P* est antéposable au sein de l'enchâssement (mais pas en dehors)

Les faits présentés sous ce point sont en contexte de discours rapporté[9]. La structure de rection particulière des verbes de parole fait qu'il est parfois difficile de démêler les cas de rection faible des « vrais enchâssements ». Considérons l'exemple (17) :

(17) Le président iranien a à nouveau contesté la légitimité de l'Etat d'Israël. Il a proposé que l'Allemagne et l'Autriche l'accueillent sur leur territoire *s'ils* s'estiment coupables de massacres de Juifs pendant la 2ème guerre mondiale. [web]
(17') Le président iranien a à nouveau contesté la légitimité de l'Etat d'Israël. Il a proposé que *si* l'Allemagne et l'Autriche s'estiment coupables de massacres de Juifs pendant la 2ème guerre mondiale, ils l'accueillent sur leur territoire. [ex. modifié] ➞ *antéposition à l'intérieur de l'enchâssement*
(17'') ? *Si* l'Allemagne et l'Autriche s'estiment coupables de massacres de Juifs pendant la 2ème guerre mondiale, le président iranien a proposé qu'ils accueillent l'Etat d'Israël sur leur territoire. [ex. modifié] ➞ *antéposition en dehors de l'enchâssement*

L'antéposition de *si P* en dehors de l'enchâssement (17'') est moins aisée qu'en (15) *supra*. C'est peut-être lié au fait que le sujet est coréférentiel dans (15), ce qui n'est pas le cas pour les trois propositions de (17)[10]. Mais ce qui joue surtout, c'est une propriété d'enchâssement dont je détaillerai le rôle après avoir présenté les exemples (18) et (19).
L'antéposition de *si P* hors de l'enchâssement est aussi exclue dans (18) :

(18) Son fils, ce gueux de Bébert, avait aussi disparu depuis le matin, et elle criait que ce serait un fameux débarras, *s'il* ne revenait plus. [Zola, *Germinal*]
(18') Son fils, ce gueux de Bébert, avait aussi disparu depuis le matin, et elle criait que *s'il* ne revenait plus, ce serait un fameux débarras. [ex. modifié] ➞ *antéposition à l'intérieur de l'enchâssement*
(18'') ? Son fils, ce gueux de Bébert, avait aussi disparu depuis le matin, et *s'il* ne revenait plus, elle criait que ce serait un fameux débarras. [ex. modifié] ➞ *antéposition en dehors de l'enchâssement*

Pour (18), une antéposition de l'élément *si P* serait mieux tolérée après *que* (= à l'intérieur de l'enchâssement, cf. 18') qu'après *et* (= en dehors de l'enchâssement, cf. 18''). Le constituant *si P* fait partie du discours rapporté introduit par le verbe *criait*.
Dans l'exemple (19), le terme *si P* est à l'intérieur d'une *que*-P régie par une participiale :

(19) M. Sharon a qualifié de « présentation incorrecte de la situation » les propos indiquant que le bain de sang aurait été évité *s'il* ne s'était pas rendu jeudi au mont du Temple. [presse écrite]
(19') M. Sharon a qualifié de « présentation incorrecte de la situation » les propos indiquant que *s'il* ne s'était pas rendu jeudi au mont du Temple le bain de sang aurait été évité. [ex. modifié] ➞ *antéposition à l'intérieur de l'enchâssement*

[9] Il s'agit d'une observation statistique sur mon corpus et non d'un critère.
[10] L'intelligibilité de (17') est également peu optimale, probablement en raison de l'ordonnancement des anaphoriques.

(19’’)? *S’il* ne s’était pas rendu jeudi au mont du Temple M. Sharon a qualifié de « présentation incorrecte de la situation » les propos indiquant que le bain de sang aurait été évité. [ex. modifié] ➞ *antéposition en dehors de l’enchâssement*

Comme pour (18), l’antéposition ne semble possible qu’au sein de l’enchâssement (cf. 19’)[11]. Dans les exemples (16) à (19), *si P* est par défaut en position de focus de la P enchâssée. La contrainte observée dans ces exemples est la suivante :

> Une antéposition du membre *si P* hors de l’enchâssement est peu praticable, parce que *si P* est compris dans l’enchâssement, c’est-à-dire qu’il est incident à un élément qui est à l’intérieur de la *que*-P.

Autrement dit, quand *si P* a une portée locale, quand il porte sur un élément qui est à l’intérieur de l’enchâssement (en l’occurrence Q), une extraposition est rendue difficile. Hamon [2002] a fait des observations similaires à propos de certaines constructions causales du français. Ford & Thompson [1986 : 366] également à propos des *if*-clauses de l’anglais : « The qualification that this type of *if*-clause makes has a scope which is limited to an embedded clause ».
Voyons l’exemple (20) où le constituant *si P* a une portée globale, c’est-à-dire qu’il n’est pas compris dans l’enchâssement :

(20) Que vous importera ensuite de savoir que je vous aime, *si* vous ne devez pas en être touchée et *si* vous ne m'accordez en retour que de la pitié ? [Estaunié < Frantext] ➞ *postposition de si P*
(20’) *Si* vous ne devez pas en être touchée et *si* vous ne m'accordez en retour que de la pitié, que vous importera ensuite de savoir que je vous aime ? [ex. modifié] ➞ *antéposition de si P*
(20’’)? Que vous importera ensuite de savoir que *si* vous ne devez pas en être touchée et *si* vous ne m'accordez en retour que de la pitié je vous aime ? [ex. modifié] ➞ *enchâssement de si P*

Dans la série (20) à (20’’) :
(i) l’élément *si P* est forcément extraposé, comme le montrent les structurations (20) et (20’). La séquence *Q si P* ne peut pas être liée ;
(ii) l’élément *si P* ne peut pas être enchâssé, comme le montre (20’’).
Ces propriétés s’expliquent par le fait que *si P* porte sur l’ensemble [*V que Q*] et non sur le terme Q uniquement.

### *2.3.2. Format [V que { si P, Q}]$_{SV}$*

Dans ce cas de figure, *si P* exprime un topique :

(21) Se souvenir que *si* l’on disait Saint-Germain-des-Prés, c’est parce qu’il y avait des prés. [Perec, *Espèces d’espaces*]
(22) alors il faut expliquer au téléspectateur que *si* il voit des images / c’est pas que vous avez caché une caméra qui vous filme / c’est que vous allez refaire / un an plus tard / le même parcours avec euh votre votre ami \ [oral tv, à propos d’alpinisme]

Dans (21) et (22), il s’agit d’un type d’hypothétiques « factuelles » [Stage, 1991], qui présente un ordonnancement contraint : *si P* précède habituellement Q. La variante *c’est parce qu’il y avait des prés si l’on disait Saint-Germain-des-Prés* (cf. 21) ne semble en effet pas attestée en

[11] Auer [2000 : 22] signale, en allemand oral, un cas de blocage de l’antéposition d’une construction en *wenn* enchâssée dans une P relative.

français. Certains circonstants en *si* ne peuvent donc qu'exceptionnellement être focalisés. Dans des constructions comme (21) et (22), *si P* ne peut jamais être intégré à droite, et très rarement être postposé[12]. Pour (22), il faut en outre composer avec la longueur de Q, qui comporte nettement plus de syllabes que P, et avec le fait qu'il y a deux focus antagonistes (*c'est pas que x… c'est que y*) dont on comprend qu'ils soient placés en fin d'énoncé.

### *2.3.3. Synthèse*

Les observations en rapport avec cette propriété d'enchâssement peuvent être résumées comme suit :

- Pour être focalisé, *si P* doit d'une part avoir une portée restreinte à Q et non être incident à l'ensemble [V *que* Q]. Pour porter sur Q, l'élément *si P* doit être enchâssable. D'autre part, *si P* doit être intégré à droite de Q.
  Corollaire : *si P* doit être placé au même rang syntaxique que Q. Le test de l'extraposition hors de l'enchâssement révèle cette exigence. Dans (20), <*Que vous importera ensuite de savoir que je vous aime*> et <*si vous ne devez pas en être touchée et si vous ne m'accordez en retour que de la pitié*> constituent des clauses syntaxiquement autonomes. Le terme enchâssé <*je vous aime*> n'est pas au même rang syntaxique que la clause *si P*, contrairement aux exemples (16) à (19).
- Quand *si P* porte sur l'ensemble [V *que* Q], l'antéposition de *si P* hors de l'enchâssement est possible et *si P*, quel que soit son emplacement, est détaché.
- Il y a des circonstants en *si* qui ne peuvent pas être topicalisés, comme dans (16) et (24) *infra*[13]. Au contraire, certaines classes de circonstants en *si*, comme (21) et (22), ne peuvent pas être focalisés. Les *si P* incidents à l'énonciation (non enchâssables, toujours détachés), comme (11), (12) et (20), ne sont pas focalisables. De mon point de vue, ces éléments *si P* ne sont pas des circonstants ; ils forment des *clauses* syntaxiquement autonomes [Corminboeuf, 2008 ; à paraître, a et b].
- A l'intérieur de l'enchâssement, les circonstants *si P* détachés à gauche ont une fonction topicale (exemples 14, 21, 22). Antéposer *si P* au sein de l'enchâssement semble être un moyen de lever une éventuelle ambiguïté. Dans ce cas, pas d'équivoque en effet : *si P* ne peut pas avoir une incidence globale sur l'ensemble [*V que Q*], i.e. sur un élément qui est en dehors de l'enchâssement. Le terme *si P* constitue un topique pour Q.

Si les contextes d'enchâssement semblent favoriser la focalisation de *si P*, je ne considérerai pas qu'il s'agit là d'une opération de focalisation contrainte par la syntaxe. Ces faits révèlent plutôt les conditions que doit remplir un élément *si P* pour pouvoir être focalisé.

## 3. LE TRAITEMENT DES ELLIPSES

---

[12] Voici un exemple d'hypothétique « factuelle » tiré d'un article de linguistique, où l'élément *si P* est postposé. Il s'agit d'un genre de « factuelle » (ici à valeur concessive) différent de (21) et (22) :

> *Contrairement à ce que pense un certain nombre de linguistes américains, il ne faut pas identifier le support de l'énoncé à un élément d'information qui n'est pas nouveau pour l'interlocuteur,* s'il *est fréquent que le support reprenne des informations de la phrase précédente.* [discours scientifique]

[13] Ceci a des incidences méthodologiques lorsqu'on fait des comptages [Ford & Thompson, 1986 ; Diessel, 2005]. Pour l'exemple (4) *supra*, on peut se demander si le second constituant *si P* est antéposé ou postposé.

Ce § 3. est centré sur des constructions en *si* où le terme Q est ellipsé. Je fais l'hypothèse qu'il s'agit d'un procédé au service de la focalisation de *si P*. Avant d'étudier ces *si P* « tronqués », voyons les exemples (23) à (25).
La construction (23) montre que la portée d'un opérateur (§ 1.) et une ellipse du terme Q (§ 3.) peuvent être cumulés :

(23) l'engagement personnel est total / car l'avion ne viendra me rechercher que dans trois semaines / et seulement *si* les conditions météo le permettront \ [oral tv, à propos d'alpinisme]

Dans (23), l'élément *si P* est dans le champ de l'adverbe restrictif *seulement* et présente après *et* une ellipse du terme Q (*il viendra me chercher*) – tout comme dans les exemples analysés *infra*. L'ellipse de Q peut être conçue comme l'auxiliaire d'une promotion informationnelle de *si P*, hypothèse que je reconduirai pour les faits (26) et suivants.
Les comparatives comme (24) contiennent des ellipses très grammaticalisées :

(24) Au sens strict, un nom propre ne peut avoir de pluriel ; ce serait aussi inconcevable que *si* le pronom 'je' avait un pluriel. [discours scientifique]
(24') Au sens strict, un nom propre ne peut avoir de pluriel ; ce serait aussi inconcevable que <*ce serait inconcevable*> *si* le pronom 'je' avait un pluriel. [ex. modifié]

Le constituant ellipsé <*ce serait inconcevable*> (= Q) étant prévisible (cf. 24'), on peut en faire l'économie sans risque de carence d'informativité. L'élément *si P* de (24) ne peut pas être antéposé : il s'agit d'un circonstant à place fixe.
On pourrait décrire de la même façon les comparatives en *comme si* du genre (25) :

(25) Quand je ne souffre pas, me trouvant entre deux périodes de souffrance, je vis comme *si* je ne vivais pas. [Michaux, *La vie dans les plis*]
(25') Quand je ne souffre pas, me trouvant entre deux périodes de souffrance, je vis comme <*je vivrais*> *si* je ne vivais pas. [ex. modifié]

Renchon [1967 : 69] cite cet exemple de Maurois où l'élément Q est réalisé segmentalement : *J'essaie de vous voir comme je vous verrais si je ne vous aimais pas*[14].

Les constructions (24) et (25) présentent un type particulier d'enchâssement, et à ce titre sont concernées par la contrainte observée au § 2. Ces tours enchâssent des complexes {$Ø_Q$ *si P*}.

### 3.1. Les contextes de « co-énonciation »

L'exemple (26) est emprunté à Jeanneret [1999] :

(26) L1 : il faut absolument respecter le mycélium
L2 : avec ça on aura des champignons l'année prochaine
L3 : *si* la saison le permet [oral < Jeanneret]

[14] Certaines consécutives en *tellement… que…* – non elliptiques celles-ci – manifestent également un ordre contraint. Dans l'exemple suivant, le circonstant *si je me mettais à leur place* ne peut évidemment pas être placé avant l'adverbe *tellement* :

*mais je sais que y a tellement d'astronautes derrière moi / y compris beaucoup d'Européens qui ont beaucoup de talent / euh qui sont prêts à à à effectuer des missions de longue durée dans la station / que je ne me sentirais pas à l'aise en fait / euh* si *je me mettais à leur place* \ [oral tv, à propos de conquête spatiale]

L3 peut faire l'économie de l'élément Q parce que celui-ci est aisément restituable à partir du contexte antérieur.

### 3.2. Entre effets d'inachèvement et conventionnalisation de l'ellipse

Plusieurs classes de structures présentent des *si P* « tronqués », dans un contexte monologal (*vs* interactionnel dans l'exemple 26, *supra*). Dans un premier temps, je liste quelques exemples (§ 3.2.1.). Dans un second temps, je rends compte de la façon dont ces constructions sont décrites dans le champ scientifique (§ 3.2.2.). Enfin, je précise la position que j'adopte (§ 3.2.3.).

#### *3.2.1. Les observables*

Voici un aperçu des constructions en question[15] :

(27) Romantique et spontané, grand sportif également, il attache beaucoup d'importance à la beauté intérieure surtout et au charme d'une femme. *Si* vous êtes jeune, sensible… [annonce matrimoniale]
(28) *Si* mon colonel veut se donner la peine d'entrer… [Allais, *Monsieur la Pudeur*]

Parfois, un inachèvement est suggéré au moyen de la ponctuation, comme cela semble être le cas des points de suspension dans (27) et (28) ; un point d'exclamation peut remplir le même office[16]. Mais de nombreux exemples ne présentent pas de telles marques :

(29) C'est que *s'il* n'y a personne après vous, *s'il* n'y a personne qui sorte de vous ; *si* personne n'est là pour vous continuer. *S'ils* s'en vont tous ainsi, il se dit ; d'une façon ou de l'autre, *s'ils* s'en vont et *s'ils* m'abandonnent. § On s'est condamné à une seule chose, toujours la même, dans le même lieu : alors *si* on s'était trompé, parce qu'on croyait à son travail, mais peut-être qu'il vous a menti. § *Si* c'était une punition, et les autres vont courir le monde. C'est pourquoi il garde son outil levé, réfléchissant ; [Ramuz, *Passage du poète*]
(30) « Mon enfant, *si* vous saviez avec quelle frivolité les peuples sont gouvernés », a dit le chancelier Axel Oxenstierna (1583-1654). [presse écrite]
(31) *Si* le soleil ne revenait pas [titre d'un roman de Ramuz]
(32) *Si* c'est votre anniversaire [presse écrite, titre de rubrique]

L'effet suspensif tend à disparaître, mais le terme Q demeure assez aisément restituable par inférence. Ainsi, le titre du roman de Ramuz (31) conduit à inférer une partie Q du genre <*que se passerait-il ?*>. Le titre de presse (32) est cataphorique par rapport au contenu de la rubrique en question.
Enfin, certains constituants *si P* tendent à s'autonomiser et à se ritualiser. Cela semble être par exemple le cas pour les suggestions (33) et les optatives (34) :

(33) (a) *Si* on jouait au jeu du cadavre exquis, / Histoire d'nous passer un peu notre ennui [Gainsbourg]
(b) Et *si* on reparlait automobile [pub]

[15] On peut se reporter à Renchon [1967 : 70-75] pour un inventaire de ces constructions. Je ne signale ici que des exemples écrits. Pour des faits oraux de ce genre en français : Debaisieux & *al*. [2008]. En anglais oral : Ford [1997]. En italien oral : Lombardi Vallauri [2004].
[16] Cf. Renchon [1967 : 90-98] et Moline [à paraître] pour une analyse de tours exclamatifs du type *Si tu savais comme elle a souffert !* ; l'exemple (30) est un cas de figure voisin. A l'oral, c'est parfois l'allongement du progrédient qui est l'indice d'inachèvement.

(c) *Si* nous ouvrions une bouteille, qu'en dirais-tu ? [< *Grammaire Larousse*]

(34) (a) « Pourquoi est-ce que j'y suis venu ? Elle ne voulait pas que je monte. *Si seulement* je l'avais écoutée » — pendant qu'il allait toujours sans savoir où il allait. [Ramuz, *La grande peur dans la montagne*]
(b) *Si* je pouvais dormir. [Beckett, *En attendant Godot*]

Dans (33), ce n'est peut-être pas un hasard si c'est l'exemple tiré d'une grammaire qui comprend la structure « complète » {protase + apodose}. Mais pour la plupart des constructions citées ci-dessus, les versions *si P, Q* sont assez bien représentées. C'est le cas par exemple pour les P en *si seulement* (*Je me lève en sursaut : si seulement je pouvais m'arrêter de penser, ça irait déjà mieux* [Sartre, *La nausée*]). La protase de *Si vous saviez comme nous nous aimons, vous en seriez jaloux* [Mme de Sévigné < Moline] pourrait s'autonomiser pour fonctionner comme une exclamative : *Si vous saviez comme nous nous aimons !*

### *3.2.2. Le traitement de ces* si P *« tronqués » dans les travaux de linguistique*

Ces *si P* isolés tendent à être traités comme des P « indépendantes » par Evans [2007], Stirling [1999] et Lombardi Vallauri [2004][17].
Pour Stirling [1999], qui travaille sur l'anglais d'Australie, il y a des constructions elliptiques et des structures réellement isolées. Les P indépendantes sont celles à valeur directive, i.e. un ordre atténué – comme *si tu veux bien te pousser de côté* – ou à valeur optative (*si seulement P*). Les « indépendantes » (i) ont un contour prosodique complet ; (ii) il est difficile d'y voir une ellipse, celle-ci n'étant pas aisément reconstituable ; (iii) elles fonctionnent comme des « propositions principales ». L'auteur [*ibid*., 292] traite ce phénomène en termes de « grammaticalisation », en reprenant à Evans [2007 : 370] les principes d'un développement diachronique en quatre étapes, dont ces « indépendantes » seraient le produit de sortie[18] :

1) complexe {P subordonnée + P principale} ;
2) ellipse de la P principale, reconstituable en contexte ;
3) conventionnalisation de l'ellipse, c'est-à-dire restriction de l'interprétation du matériau ellipsé ;
4) conventionnalisation de l'emploi d'une « subordonnée » dans un rôle de principale, ce qui entraîne une restauration malaisée du matériau ellipsé et une spécialisation sémantique.

Stirling emprunte à Evans la notion d'*insubordination*, qui correspond peu ou prou à la réanalyse d'une P subordonnée isolée en une construction indépendante.
A partir d'un corpus d'italien parlé, Lombardi Vallauri [2004] analyse les valeurs sémantiques des *se-P* qu'il traite également comme des P « indépendantes ». L'auteur considère que ces constructions ont au moins deux patrons intonatifs distincts : soit 'conclusif', soit 'suspensif'. Le contenu ellipsé peut être ramené à quelques types génériques, que je reproduis ici dans une version française correspondante :

– Emplois polémiques : *si P* <ce que tu viens de dire est non pertinent>. Exemple :
L1 : – *Demain après-midi j'irai voir l'exposition*.
L2 : – *Mais si tu as un rendez-vous chez le dentiste*. [traduction d'un exemple de Montolío-Durán, 1999 : 3681]
– Requêtes : *si P* <ce serait bien>. Exemple : *Si tu pouvais passer chez moi demain…*

[17] On trouve ces structures dans de nombreuses langues, selon Stirling, Lombardi Vallauri et Evans.
[18] Il semble que le texte d'Evans circule depuis longtemps dans la communauté scientifique et que Stirling ait eu accès au manuscrit bien avant sa parution en 2007.

– Question : *si P* <qu'arriverait-il ?>. Exemple : *Mais, Seigneur, cependant s'il épouse Andromaque ?* [Racine, *Andromaque*].
– Emplois pour « rassurer » l'allocutaire : *si P* <pourquoi se tourmenter>. Exemple : *Si je te dis de ne pas t'inquiéter…*
– Ménagement des faces : *si P* <faites-le>. Exemple : (28, *supra*).
– Suggestions : *si P* <qu'en dirais-tu ?>. Exemple : (33, *supra*).

Les constructions en *se* de l'italien fonctionneraient de manière autosuffisante et l'absence du terme Q serait sans dommage pour l'intercompréhension. Selon Lombardi Vallauri, la fonction sémantico-pragmatique de la principale se voit en quelque sorte incorporée dans l'« indépendante » *si P*.

Les travaux de Stirling, Lombardi Vallauri et Evans appellent deux commentaires :

1) Pour eux, une ellipse conventionnalisée n'est plus une ellipse. Or, à mon sens, c'est une caractéristique de l'ellipse que de se conventionnaliser, de présenter des restrictions sémantiques, etc. Selon ces auteurs, il y aurait ellipse seulement quand celle-ci est récupérable dans le discours antérieur.
2) Il est généralement postulé qu'une P subordonnée implique la co-présence d'une P principale. Or, dans ces exemples du type *si P* $\varnothing_Q$, seule la subordonnée est verbalisée, ce qui conduit les auteurs à conclure que ce ne peut être qu'une P « indépendante ».

Dans un cadre théorique très différent, Debaisieux & *al*. [2008] font l'hypothèse que ces constituants *si P* se répartissent en deux classes, les *pseudo-raccourcis* et les *raccourcis*. Le concept de « raccourci » serait pour les auteurs un moyen de se passer de celui d'« ellipse ». Les *pseudo-raccourcis* présentent un constituant *si P* préfixé marqué par une intonation non conclusive, suivi d'un « noyau » non verbal (ou « paraverbal »)[19]. Exemple : *mais bon si tu me dis que tu as l'ordinateur //*. Le noyau – siège du focus – serait à reconstituer par inférence, à partir du contexte. De leur côté, les *raccourcis* présentent un élément *si P* qui fonctionne comme un « noyau » : il manifeste un effet de focalisation, une force illocutionnaire propre et une autonomie communicative. Exemple : *mais si tu savais ce que moi j'étais contente* \. Il s'agirait de constructions *préfixe + noyau* dans lesquelles « le noyau reconstruit par inférence a été conventionnellement intégré dans la représentation sémantique » du préfixe [*ibid.*, 236]. La reconstruction du noyau – conventionnalisée – se fait sans recourir au contexte. Le contour prosodique observé dans les « raccourcis » est celui d'un énoncé assertif.

Cette étude sur le français me suggère deux commentaires :

1) Dans les pseudo-raccourcis, le noyau – élément en principe « indispensable » – peut être non verbal. Selon les auteurs, le focus serait logé dans un élément absent segmentalement (le noyau), ce qui peut apparaître contradictoire.
2) Le gain théorique obtenu en substituant la notion de *raccourci* à celle d'*ellipse* serait à questionner. Tout dépend de la théorie de l'ellipse que l'on se donne.

### *3.2.3. Une proposition de description*

Je retiendrai essentiellement deux points des études dont j'ai brièvement rendu compte :

a) Le fait qu'il y aurait un différentiel de grammaticalisation dans ces structures [Evans, 2007] : certaines sont ressenties comme elliptiques (« suspensives »), d'autres comme

[19] Dans la macro-syntaxe du GARS-DELIC, le *noyau* est un élément indispensable à la construction d'un énoncé, qui manifeste une autonomie syntaxique et intonative ; il est sensible aux modalités d'énoncé. Le *préfixe* est un élément « détaché à gauche » précédant le noyau et ne bénéficiant pas d'une autonomie communicative.

des P « indépendantes » (« conclusives »). Certaines observations syntactico-prosodiques et sémantiques fondent cette distinction.

b) L'idée que dans une partie des exemples, les caractéristiques fonctionnelles du « noyau » ou de la P « principale » sont reportées sur le constituant *si P*.

Pour le français, il me semble que la grande majorité des *si P* « tronqués » peuvent être ramenés aux structures bipartites, même lorsque ni l'intonation, ni la ponctuation n'induisent un effet suspensif[20]. Mais il y a clairement des constructions plus ritualisées que d'autres.

Je ferai l'hypothèse que, dans les exemples (26) à (34), l'ellipse de Q est rendue possible parce que c'est *si P* qui est le focus, ce qui concorde assez bien avec l'observation b)[21]. Seuls les éléments récupérables, c'est-à-dire ceux dont on peut faire l'économie, sont ellipsables. En conséquence, les ellipses identifiées dans les exemples ci-dessus peuvent être envisagées comme des indices de la focalisation de *si P*.

Par comparaison avec les auteurs cités ci-dessus, je ferai une utilisation moins spécifique de la notion d'« ellipse ». Je n'entends pas par « ellipse » la reconstruction fidèle d'une structure de départ éventuellement pré-assertée, mais la *catalyse* d'un contenu informationnellement prévisible. La notion de *catalyse* est due à Hjelmslev [1968 : 129sq] (cité par Reichler-Béguelin [1997 : 37]), qui donne l'exemple de la préposition *sine* qui régit un ablatif. Si, pour une raison quelconque, le nom à l'ablatif est absent, celui-ci peut être catalysé à partir de *sine*, la préposition impliquant la cooccurrence d'un régime. Dans mes exemples – du moins dans ceux où *si P* est clairement régi par un terme Q ellipsé –, on pourrait dire que c'est l'élément impliqué (*si P*) qui permet de catalyser un élément impliquant. Le membre régissant Q peut donc être conjecturé en contexte et/ou par convention à partir d'une classe de solutions possibles. Le terme régissant est récupérable par catalyse à partir du terme régi. Cette analyse m'évite de parler de *si P* « indépendantes » – cf. le commentaire du point 2), *supra* – puisque le phénomène d'ellipse observé n'implique pas que Q soit absent au plan conceptuel, il est simplement non réalisé segmentalement (l'ellipse est un procédé d'économie).

En guise de conclusion à ce § 3., voyons encore le dialogue (35), où tout est ellipsé sauf le relateur *si* :

(35) Philippe, irrité, répliqua : *Si* j'entre dans la Laconie, je vous en chasserai tous. Ils lui répondirent : *Si*. [Barthélemy < Littré]

Dans *Si j'entre dans la Laconie, je vous en chasserai tous*, l'élément *si P* a une fonction de topique par défaut. La réponse – qui se comprend au sens de <encore faut-il que tu entres dans la Laconie> – déplace le focus sur le relateur *si*. Les constituants ellipsés, P et Q, sont facilement récupérables.

## *Conclusion*

Dans un premier temps (§ 1.), j'ai étudié des moyens variés à disposition des locuteurs pour focaliser les circonstants en *si*, en particulier la portée d'un opérateur. J'ai montré que l'intégration ou le détachement de *si P* et sa position (à gauche ou à droite) contribuent au marquage de la stratification informationnelle. Dans un second temps (§ 2.), j'ai analysé des cas où les circonstants en *si* présentent des contraintes d'ordonnancement des propositions comme cette propriété de contiguïté dans les contextes d'enchâssement, qui stipule que *si P*

[20] De mon point de vue, seule la lexie *s'il vous plaît* et, à la rigueur, les constructions en *si seulement* pourraient être rangées au stade 4) d'Evans.

[21] Rothenberg [1989 : 151] considère que dans *Si on y allait ?* la suggestion est le rhème, alors que le thème est constitué par la question et « l'idée d'y aller ».

ne peut être antéposé que conjointement à l'élément auquel il s'applique, en l'occurrence le terme Q. Dans un troisième temps (§ 3.), j'ai proposé une analyse des cas où il y a ellipse – plus ou moins conventionnalisée – du membre Q, opération qui semble s'accompagner d'une focalisation du constituant *si P*.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES


AKATSUKA, N., (1986), « Conditionals are discourse-bond », *On conditionals*, E. C. Traugott & *al*. (éd), 333-351.

AUER, P., (2000), « Pre- and post-positioning of *wenn*-clauses in spoken and written German », *InList* 15, 35 p.

BERRENDONNER, A., (1987), « L'ordre des mots et ses fonctions », *Travaux de linguistique*, 14-15, 9-19.

BLANCHE-BENVENISTE, C. & *AL*., (1991), *Le Français parlé : études grammaticales*, Paris, éd. du CNRS.

BUTLER, C. S., (2005), « Focusing on focus : A comparison of Functional Grammar, Role and Reference Grammar and Systemic Functional Grammar », *Language Sciences* 27-6, 585-618.

CHAROLLES, M., (2003), « De la topicalité des adverbiaux détachés en tête de phrase », *Travaux de linguistique* 47, 11-51.

COMRIE, B., (1986), « Conditionals : a typology », *On Conditionals*, E. C. Traugott & *al*. (éd), 77-99.

CORMINBOEUF, G., (2008), « Entre détachement et intégration : la topographie des constructions en *si* et le marquage de la structure informationnelle », *Congrès Mondial de linguistique française (CMLF-08)*, publication sur cd-rom, 2427-2439.

CORMINBOEUF, G., (2009), « L'antéposition des interrogatives indirectes totales en français contemporain », *Les linguistiques du détachement*, Apothéloz D., B. Combettes & F. Neveu (éds), Berne, P.Lang, 203-216.

CORMINBOEUF, G., (à paraître, a), *L'expression de l'hypothèse en français contemporain, entre hypotaxe et parataxe*, Louvain-la-Neuve, De Boeck-Duculot.

CORMINBOEUF, G., (à paraître, b), « Une description des constructions introduites par un *si* dit 'austinien' », *Travaux de linguistique*.

CORNULIER DE, B, (1985), *Effets de sens*, Paris, Minuit.

DANCYGIER, B. & E. SWEETSER, (2006), *Mental Spaces in Grammar : Conditional constructions*, Cambridge, CUP.

DEBAISIEUX, J.-M., J. DEULOFEU & P. MARTIN, (2008), « Pour une syntaxe sans ellipse », *Ellipse et effacement*, J.-C. Pitavy & M. Bigot (éd), PU de St-Etienne, 225-246.

DELAVEAU, A., (1980), « Questions sur l'analyse de 'si' », *LINX* 2, 7-34.

DIESSEL, H., (2005), « Competing motivations for the ordering of main and adverbial clauses », *Linguistics* 43-3, 449-470.

EVANS, N., (2007), « Insubordination and its uses », *Finiteness : theoretical and empirical foundations*, I. Nikolaeva (éd), Oxford, Oxford University Press, 366-431.

FORD, C., (1997), « Speaking conditionally : Some contexts for If-clauses in Conversation », *On Conditionals again*, A. Athanasiadou & R. Dirven (éd), 387-413.

FORD, C. & S. THOMPSON, (1986), « Conditionals in discourse : A Text-based study from English », *On Conditionals*, E. Traugott & *al*. (éd), 353-372.

HAIMAN, J., (1978), « Conditionals are topics », *Languages* 54/3, 564-589.

HAMON, S., (2002), « Les conjonctions causales et la propriété d'enchâssement », *LINX* 46, 25-36.

HJELMSLEV, L. (1968), *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, Minuit.

JEANNERET, T., (1999), *La coénonciation en français*, Berne, P. Lang.

KRONNING, H., (1996), *Modalité, cognition et polysémie : sémantique du verbe modal 'devoir*, Uppsala / Stockholm, Acta Universitatis Upsaliensis.

LACHERET-DUJOUR, A., (2003), *La prosodie des circonstant en français*, Paris / Louvain, Peeters.

LOMBARDI VALLAURI, E., (2004), « Grammaticalization of Syntactic Incompleteness : Free Conditionals in Italian and Other Languages », *SKY Journal of Linguistics* 17, 189-215.
LORIAN, A., (1964), *L'expression de l'hypothèse en français moderne : antéposition et postposition*, Paris, Minard.
MOLINE, E. (à paraître), « De l'interrogation à l'exclamation : *comme P* argument de *savoir* XVII$^{e}$ – XX$^{e}$ siècles ».
MONTOLÍO DURÁN, E., (1999), « Las construcciones condicionales », *Gramática descriptiva de la lengua española. Real Academia Española*, t. III, I. Bosque & V. Demonte (éd), Madrid, Espasa, 3643-3737.
NOAILLY, M., (2005), «*Si* dans l'exclamation indirecte, ou l'alternative disparue», *La syntaxe au cœur de la grammaire*, F. Lambert & H. NØlke (éd), Rennes, PU, 55-64.
NØLKE H., (1994), *Linguistique modulaire : de la forme au sens*, Louvain-Paris, Peeters.
[REICHLER-]BEGUELIN, M.-J., (1997), « Anaphores pronominales en contexte d'hétérogénéité énonciative : effets d'(in)cohérence », *Relations anaphoriques et (in)cohérence*, De Mulder, W., L. Tasmowski-De Ryck & C. Vetters (éds), Amsterdam, Rodopi, 31-54.
RENCHON, H., (1967), *Etudes de syntaxe descriptive*, t. 1, Bruxelles, Palais des Académies.
ROSSI, M., (1999), *L'intonation, le système du français : description et modélisation*, Paris, Ophrys.
ROTHENBERG, M, (1989), « Quelques moyens syntaxiques de rhématisation et de thématisation en français », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, t. LXXXIV,143-161.
ROUSSEAU, A. (1993), « L'implication logique dans la description et l'organisation des phénomènes de subordination », *Travaux linguistiques du CERLICO* 6, 227-263.
SCHIFFRIN, D., (1992), « Conditionals as topiques in discourse », *Linguistics* 30, 165-197.
SÖHRMAN, I., (2002), « *Nadie protestaba si comía poco* – La inversión de los períodos condicionales », *Romansk Forum* 16, 195-205.
STIRLING, L., (1999), « Isolated *if*-clauses in Australian English », *The Clause in English*, P. Collins & D. Lee (éd), Benjamins, Amsterdam/Philadelphia, 273-294.
SWEETSER, E., (1990), *From Etymology to Pragmatics : metaphorical and cultural aspects of semantic structure*, Cambridge, CUP.